



FICHE D'INFORMATIONS TARIFS SERVICES PÉRISCOLAIRES POUR L'ANNÉE 2026 – 2027

**Mairie de
Trélivan**

Tarifs GARDERIE :

QUOTIENT FAMILIAL	1 enfant		2 enfants et plus	
	MATIN	SOIR	MATIN	SOIR
0 – 950	1.49 €	1.99 €	1.20 €	1.49 €
950 – 1250	1.65 €	2.21 €	1.32 €	1.75 €
+ de 1250	1.85 €	2.46 €	1.49 €	1.85 €

PÉNALITÉ DE RETARD APRÈS 19H00 = 2.50 €

Les tarifs du soir comprennent le goûter.

Tarifs CANTINE :

QUOTIENT FAMILIAL	Tarifs repas régulier
0 – 950	1.00 €
950 – 1250	3.49 €
+ de 1250	3.85 €
REPAS OCCASIONNEL ENFANT	4.94 €
PRIX REPAS ADULTE	6.74 €

- Le **tarif régulier** s'applique pour les enfants présents 3 ou 4 jours par semaine à la cantine.
 - **IMPORTANT :** En cas d'absence de votre enfant à l'école, vous devez impérativement prévenir le service enfance de la mairie sinon le repas pourra vous être facturé.
- Le **tarif occasionnel** s'applique pour les enfants mangeant 1 ou 2 jours par semaine.
 - **IMPORTANT :** Les tarifs basés sur le quotient familial ne s'applique que pour les enfants inscrits aux repas réguliers.

Il est possible d'inscrire ou de modifier l'inscription de votre enfant au cours de l'année scolaire.

En cas de changement de situation et pour tous renseignements, vous pouvez contacter la mairie sur les horaires d'ouverture par téléphone au 02.96.39.16.31 ou par mail à l'adresse mairie-trelivan@wanadoo.fr.